

Journée de L'EMPLOI

La délégation, c'est pertinent !

■ Diverses, les formes de délégations du travail sur les exploitations sont toujours pertinentes. La journée de l'emploi s'est attachée à le démontrer. Ce, à condition de garder maîtrise des fonctions stratégiques et des tâches qui fondent la passion du métier.

Une structure petite, des moyens limités, une installation à 22 ans. "J'ai préféré à mon installation investir dans des bâtiments plutôt que dans du matériel. J'ai adhéré à la Cuma pour déléguer le travail du sol. Ce n'était pas simple de voir quelqu'un à ma

place réaliser le cœur de mon métier. Mais ce choix de raison, fait il y a 15 ans, est aujourd'hui conforté par l'installation de mon épouse. Investir dans du matériel n'aurait pas été raisonnable", analyse avec pragmatisme Jean-Michel Roger. Déléguer une partie de son travail en Cuma a donc été stratégique pour ce jeune éleveur. Une analyse partagée par Patrice Huguet en Gaec qui, au départ en retraite de sa mère a embauché un salarié à mi-temps. Pour réaliser l'aspect administratif, il a délégué à Solutis emploi la recherche d'une secrétaire, employée au sein d'un groupement d'employeurs. La délégation, Jean-Claude Foucraut, éleveur de porc, l'a mise en place progressivement. C'est en premier lieu "la réalisation d'un modèle d'exploitation qui n'était pas fait pour tourner seul", qui l'a conduit à y recourir en employant des salariés. Une relation "de confiance s'est pro-

gressivement établie en s'appuyant sur des personnes qui ont la capacité à faire, le sens de l'autonomie et des responsabilités". Salarié, responsable de production sur un Gaec, André Galerne apprécie la confiance dont il bénéficie pour mener à bien l'atelier porcin dont lui ont été confiés les rênes. "Mais attention, tout ce que je fais évoluer, j'en rends compte. Personne ne doit être irremplaçable et mon employeur reste juge", analyse-t-il, préconisant aux employeurs de "garder un oeil et un savoir-faire pour garder la maîtrise".

APPRENDRE À DÉLÉGUER

Aujourd'hui les solutions existent pour déléguer, "nous avons appris à le faire, ce n'était pas évident au départ, vous apprendrez aussi à le faire pourvu que le service correspondant à vos attentes", encourage Michel Guernevé, fondateur du Sérémor. Là encore, un délégué réussie, "c'est déléguer ce qu'on a choisi de déléguer, la bonne formule, c'est celle qui correspond aux besoins", enchaîne Pierre-Yves Le Bozec, président du Sérémor-Solutis. Alors si déléguer permet de se libérer un temps, celui-ci est rapidement réinvesti. Temps libre, vacances, famille, responsabilités, formation ou tout simplement pour souffler un peu... Pour Jean-Claude Foucraut, "la délégation est un puissant levier d'évolution personnelle et professionnelle car au final, le pire ennemi du paysan, c'est l'isolement". "La délégation, c'est un choix pertinent qui devient difficile quand la conjoncture prend le dessus. C'est parfois un devoir en cas de maladie ou de surcharge de travail. Cela reste malgré tout un état d'esprit", analysera Laurent Kerlir. Une question qui, pour Sylvie Robin, mérite d'être vulgarisée. L'attractivité du métier en dépend. ■



La table ronde lors de la journée de l'emploi.

Comment déléguer ? Une multitude de solutions

Groupement d'employeurs, Cuma, Entreprise de travaux agricoles, centres comptables.....Les 14 500 actifs agricoles (9 232 chefs d'exploitations, 804 conjoints et 4 435 salariés ETP) répartis sur les 7 084 exploitations agricoles du Morbihan ont appris à déléguer peu ou prou une, voire plusieurs activités liées au fonctionnement de leur ferme. La journée de l'emploi, organisée le 7 juin dernier, par le comité départemental de l'emploi agricole, que préside Sylvie Robin, a permis d'en prendre la mesure au travers des activités du service de remplacement départemental (SEREMOR), du groupement d'employeurs SOLUTIS ou encore de l'AEF. Une délégation des activités qui passe aussi par le salariat puisque 35 % des exploitations sont employeurs de salariés plutôt jeunes (- de 35 ans) dont le tiers sont des femmes et 73 % bénéficient d'un CDI. Mais ce sont aussi 2 700 agriculteurs et agricultrices qui sont assurés auprès du Sérémor qui emploie 103 salariés pour faire face à ses missions. L'emploi à temps partagé intéresse de plus en plus avec 32 groupements d'employeurs locaux et un départemental représenté par Solutis et ses 24 salariés pour 57 exploitations adhérentes. Mais ce sont aussi 175 Cuma départementales dont 47 emploient 81 salariés permanents et 179 entreprises de travaux agricoles employeurs de 758 salariés. Enfin, 231 offres de travail en exploitations agricoles ont été déposées l'an passé et 332 demandes d'emploi.

Claire Le Clève